

11 mai 2007 -17:08

Appartient à [Conseil des ministres du 11 mai 2007](#)

RDC

Remplacement des véhicules Pandur du bataillon béninois de la MONUC

Remplacement des véhicules Pandur du bataillon béninois de la MONUC

Sur proposition de M. André Flahaut, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a pris acte du remplacement des véhicules Pandur du bataillon béninois de la MONUC par des véhicules du type M-113. En effet, les Pandur devront subir, à partir du mois d'août 2007, un programme de transformation dans le secteur industriel civil, pour en faire des véhicules destinés aux unités de reconnaissance. Une équipe de 10 personnes sera nécessaire durant 26 jours.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe